



MEINIER

infos

02
2024



APPEL A LA VIGILANCE !

FAUX BANQUIERS, FAUX POLICIERS

La police genevoise vous avise d'une recrudescence d'escroqueries téléphoniques.

Des escrocs se font passer pour des employés de banque ou des policiers avec des numéros de téléphone usurpés. Comment ? Ils vous annoncent que vous avez été victime de retraits frauduleux et vous demandent de remettre votre carte bancaire et votre code PIN à une personne qui se présentera à votre domicile.

Vous avez reçu un appel de ce genre ? Raccrochez !

Les banques et la police ne demandent ni votre carte bancaire, ni votre code PIN.

Nous vous recommandons de :

- ne donner aucune information personnelle ou bancaire à quiconque vous contacte par téléphone ;
- ne jamais remettre vos cartes bancaires (coupées ou non) ni votre code secret à un inconnu ;
- raccrocher si vous avez un doute sur l'appelant. Ne surtout pas rappeler en appuyant sur la touche de répétition du numéro ;
- appeler rapidement la police en cas de doute ;
- transmettre cette information à votre entourage.

Si vous avez été victime, bloquez immédiatement votre carte auprès de votre banque et contactez la police !

Numéro d'urgence 117

ou

la brigade de répression des cambriolages et vols
au 022 427 71 10

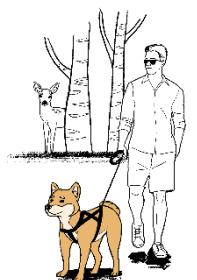


Tenir les chiens en laisse... et respecter les règles pour un bien-vivre ensemble !



RAPPEL DES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES :

- Les chiens sont interdits** sur l'esplanade végétalisée du centre du village, dans le verger devant la Rampe (en face de la salle communale), dans le préau et les espaces scolaires, les places de jeux, les réserves forestières et les secteurs mis à ban, les édifices religieux, les cimetières, les salles de spectacle et les locaux destinés à la vente ou consommation de denrées alimentaires ;
- Les chiens doivent être tenus en laisse** partout où ils sont autorisés ;
- Ne pas laisser gambader les chiens** dans les surfaces agricoles ou affectées à l'élevage du bétail ou à la promotion de la biodiversité ;
- Ramasser les déjections de vos canidés.**



Vous éviterez ainsi les conflits potentiels ou d'être sanctionné par une amende administrative – prévue par la loi.

Autres infos

❖ Agenda

CONSEIL MUNICIPAL

- ❖ 7 mars
- ❖ 18 avril
- ❖ 16 mai
- ❖ 13 juin

BIBLI-O-BUS : les vendredis vers la salle communale 14h-17h

- 9 févr.
- 8 mars
- 5 avril
- 3+31 mai



Marché de Meinier

Les jeudis devant la salle communale (www.meinier.ch).

MANIFESTATIONS :

- Festival Antigél – Yoga

Mercredi 7 février à 19h00

Salle communale

- Florilège de contes

Samedi 10 février à 10h30

La Touvière – Carre-d'Aval 10 (org. La Touvière & l'APEM)

- Nouvel-an asiatique

Samedi 10 février

Salle communale (org. Vovinam)

- Brunchs ludiques

Dimanches 10h-13h :

- 11 février
- 10 mars

Ludothèque (Bât. collectif, rte de La-Repentance 86)

Dictée de Pierre - local des aînés, bât. collectif à 8h30 :

- 27 fév.
- 12+26 mars
- 16+30 avr.
- 14+28 mai



Service de récupération des :

- ENCOMBRANTS
- DÉCHETS SPÉCIAUX

Inscription obligatoire & infos :

www.mobilitri.ch - 079 410 03 72

Inscriptions parascolaires 2024-2025



Les inscriptions parascolaires 2024-2025 au Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) auront lieu

du 20 mars au 29 avril.

Les inscriptions s'effectueront en ligne par le portail internet my.giap.ch en utilisant le compte e-démarches de l'Etat de Genève.

Pour les personnes dans l'impossibilité d'obtenir un compte e-démarches (fonctionnaires internationaux, personnes sans titre de séjour, personnes non-contribuables à Genève), une ligne téléphonique dédiée aux inscriptions parascolaires sera à disposition au n° 022 304 57 70 selon les horaires indiqués sur le site www.giap.ch.

Aucune inscription n'aura lieu dans les écoles à la rentrée scolaire.

Début mars, toutes les informations liées aux inscriptions parascolaires 2024-2025 seront disponibles sur le site internet www.giap.ch.

PETITS JOBS PONCTUELS

(par exemple lors de manifestations)

**Vous avez entre 15 et 20 ans et habitez à Meinier ?
Alors les petits jobs sont pour vous !**



Comme chaque année, les Autorités communales renouvellent leur proposition de petits jobs. Ces petits emplois ponctuels n'ont rien à voir avec les jobs d'été.

Ce travail rémunéré consiste à assurer, à l'aide de chariots "Retricycle", la gestion des déchets produits lors d'une manifestation et d'assumer diverses tâches utiles aux

organisateur (installation, rangement, service), toujours sous la responsabilité d'un membre de la société organisatrice ou d'un employé communal.

- Si vous êtes intéressé-e pour l'année 2024, vous pouvez vous inscrire par mail à info@meinier.ch en indiquant vos nom et prénom, date de naissance, adresse, no de téléphone et adresse e-mail.
- Merci de préciser si vous êtes disponible pour : Fête des Promotions (29 juin) et/ou Fête nationale (1^{er} août) et/ou pour d'autres dates.